

*Interpellation Bettschart*

**La campagne « moi & les autres » se fait-elle le chantre de la télé réalité?**

Dans le cadre de la campagne « moi & les autres », la campagne d'éducation pour mieux vivre ensemble, la ville de Lausanne a organisé le 31 octobre dernier deux conférences de Pascal Soetens, alias « Le Grand Frère » de Tf1. L'une a eu lieu au cinéma Capitole le soir, l'autre durant la journée à l'OPTI-Centre du Belvédère. Sans vouloir polémiquer sur les émissions de télé réalité, la question se pose de savoir si ce genre d'intervention permet réellement d'aider les jeunes ou si le but est uniquement d'avoir une couverture médiatique de ces conférences.

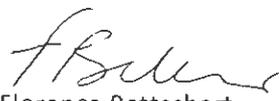
Par ailleurs, n'y a-t-il pas assez de personnes compétentes pour gérer cette problématique dans la région ? La réponse doit se trouver sur le sol lausannois : il faut respecter les particularités des habitants de notre ville. Pour agir de manière compétente et efficace, il faut bien connaître le tissu socio-économique et culturel lausannois, ce qui n'était visiblement pas le cas du « Grand Frère ». Dans son intervention auprès des jeunes de l'OPTI-Centre, M. Soetens a véhiculé un certain nombre de stéréotypes sur les suisses (lents, sans humour, etc.) qui démontre qu'il ne connaît pas vraiment notre pays (cf enregistrement de son intervention sur <http://www.radio-people.ch/Pascal-Soetens-Conference-Moi-Les-Autres-OPTI-31.10.2012.html>). Est-ce vraiment le but d'une campagne qui veut prôner l'altérité, le droit à la différence?

Nous posons dès lors les questions suivantes à la Municipalité :

1. Le choix d'une personne qui ne connaît manifestement pas notre tissu socio-économique et culturel n'a-t-il pas été une erreur d'appréciation?
2. A-t-on cherché dans notre région une personne capable de traiter de cette problématique?
3. Si oui, quel a été le résultat des démarches?
4. Si non, pourquoi?
5. Combien la Ville a-t-elle déboursé pour financer cette opération (honoraires, frais de déplacement et d'hôtel du "Grand Frère")?
6. L'OPTI étant un organisme cantonal, le Canton a-t-il participé à ces frais?

D'avance, nous remercions la Municipalité pour ses réponses aux questions susmentionnées.

Lausanne, le 25 novembre 2012

  
Florence Bettschart